

STAGE
REF: PREV/TFP APS
RNCP36648

Titre à Finalité Professionnelle
Agent de Prévention et de Sécurité

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre capable d'appliquer les règles élémentaires de prévention et de sûreté, d'intervenir sur un début d'incendie et d'assurer la mise en sécurité d'un établissement. Donner l'alerte et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours, porter assistance aux personnes, réaliser les actions de sensibilisation et exploiter le PC de sécurité.

PERSONNES CONCERNEES ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant exercer le métier d'Agent de Prévention et de Sécurité.
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.
- Etre titulaire de son N° de carte professionnelle ou numéro d'autorisation préalable

VALIDATION DES ACQUIS

Socle de base UV 1 Secourisme « apte ou inapte »
 Socle de base UV 2 juridique 15 questions
 Socle de base UV3 Gestion des conflits 10 questions
 Socle de base UV4 Module stratégique 5 questions
 Spécialité APS UV5 incendie 5 questions
 Spécialité APS UV6 Article 73 du CPP 5 questions
 Spécialité APS UV7 Terrorisme 10 questions
 Spécialité APS UV8 Module professionnel 15 questions
 Spécialité APS UV9 Palpations 5 questions
 Spécialité APS UV10 électronique 5 questions
 Spécialité APS UV11 Gestion des risques 8 questions
 Spécialité APS UV12 Evènementiel spécifique 5 questions
 Spécialité APS UV13 Pratique
 Spécialité APS UV14 Industrie 5 questions
 Spécialité APS UV15 mise en situation pratique « apte ou inapte »

Note supérieur ou égale à 12: UV acquise

Note supérieur ou égale à 8 mais inférieure à 12: Ajournement

Note inférieur à 8: Le candidat doit suivre à nouveau le module de formation

VERIFICATION DES ACQUIS DURANT LA FORMATION

- Evaluation théorique : QCU (Questions à Choix Unique)
- Evaluation pratique : 1 évaluation par module

PROGRAMME

Environnement juridique de la sécurité privée

- Le Code de la sécurité Intérieure (livre VI)
- Cadre légal de la profession
- Le code de déontologie
- Code de Procédure Pénale (art 55 et 73)
- Code Pénal (légitime défense)
- Code Civil (libertés individuelles)
- Application et mise en situation
- Information sur les armes
- Les services publics de Police Nationale et de Gendarmerie

Transmission des consignes et informations

- Savoir transmettre des consignes
- Maîtriser les techniques d'information et de communication
- Réaliser une remontée d'informations
- Savoir transmettre les consignes et les informations

Evènementiel

- Gestion de l'évènementiel
- Inspection visuelle et palpation de sécurité

Sensibilisation au risque terroriste

- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir

Surveillance et gardiennage

- Maîtriser un poste de sécurité
- Savoir accueillir et contrôler les accès
- Rondes surveillance et de contrôle des rondes
- Préparer une mission

La gestion des risques et des situations conflictuelles

- Analyse des comportements
- Savoir résoudre un conflit
- Gérer les conflits

Gestion des risques : Initiation au risque incendie

- Le feu : causes, effets, conséquences
- La détection automatique
- L'extinction
- Organisation des secours
- Exercices pratiques

Gestion des risques :

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Connaître les risques majeurs
- Connaître les risques électriques
- Protéger le travailleur isolé

Connaitre les principes de la république

- L'égalité
- La liberté
- La fraternité
- La prévention de la violence, la liberté de conscience et le respect de la dignité de la personne humaine

Les symboles de la république (devise, emblème, hymne)

L'état de droit et le respect de l'ordre public

Télesurveillance et videoprotection

- Le corpus juridique
- La chaine de télésécurité
- Le schéma d'installation de la vidéosurveillance

Gestion des premiers secours

- La programme du SST-INRS
- La conduite à tenir face aux premiers secours
- Savoir alerter et secourir

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Une salle de formation dédiée par session de CQP d'une surface minimum de 25 M2
- Une surface intérieure et extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours d'une distance minimale de 100 mètres avec poteaux fixes.

-Moyens de secours :

- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs automatiques incendie et déclencheur manuel
- Extincteurs en coupe (eau, poudre, CO2)
- Têtes de sprinkleurs
- Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Des mannequins nourrissons, enfants et adultes
- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Des gants adaptés pour l'exercice de palpations de sécurité
- Un magnétomètre (détecteur de métaux)
- Engins pyrotechniques

-Poste Central de sécurité pédagogique

- Un système de Sécurité incendie
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes
- 3 émetteurs-récepteurs dont un est équipé de la fonction « PTI » Protection du Travailleur Isolé
- 3 téléphones et les consignes d'emploi
- Armoire à clés
- Registre des consignes, des clés et des visiteurs
- Modèle de permis de feu
- Un système de vidéosurveillance équipé de 3 caméras au minimum
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main-courante électronique, rapport d'anomalies et permettant d'enregistrer les rondes

MATERIELS NECESSAIRES POUR L'EXAMEN

- Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM de l'examen
- Un ordinateur et vidéoprojecteur
- Un poste de sécurité pédagogique équipé des moyens pédagogiques associés
- Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

REFERENT PEDAGOGIQUE

- Mr CRUBEZI Christophe

DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

-1 à 2 mois (procédure pour l'obtention du numéro d'autorisation préalable auprès du CNAPS).

Méthodes mobilisées

100% présentiel

Modalités d'accès à la formation

Inscription en ligne sur www.isfam.fr ou contacter le secrétariat formation au 04 67 82 47 89.

Formalisation à l'issue de la formation

Certificat de formation et délivrance du Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité si réussite aux différentes épreuves certificatives.

Accessibilité

En cas de situation de handicap contactez-nous afin de connaître la faisabilité de votre intégration.

Blocs de Compétences attestées

En fonction des 5 blocs d'activités cités, les compétences suivantes seront attestées. L'agent(e) privé(e) de prévention et de sécurité devra avoir les connaissances théorique et pratique pour appliquer et réaliser :

1. Rondes, prévention des risques, règles de déontologie, message d'alerte, rapport, consignes, émetteurs récepteurs...
2. Techniques et matériels rencontrés, procédures d'intervention face aux alarmes diverses...
3. Filtrage, Flux, contrôle d'accès, refus d'accès, matériels existants, techniques de palpations de sécurité...
4. Secourisme, Lutte contre les débuts d'incendies, appel des secours, ...
5. Etude comportementale et physiologique d'un individu, éviter un conflit, gestion de crises et d'une menace terroriste.

**S
E
C
U
R
I
T
E**

-Durée : 25 jours soit 182 heures examen inclus
-Dates : Voir calendrier sur www.isfam.fr
-Tarif : 1200 euros Net
-Lieu du stage : 262, avenue Maurice Planès, 34070 Montpellier
-4 personnes minimum et 12 personnes maximum